

Nombre de conseillers

* en exercice 11
* présents : 7
* votants 8
* absents 4
* exclus

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la COMMUNE DE **SAINT ALBAN DES VILLARDS**

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025 A 20 HEURES

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Saint-Alban-des-Villards, sous la présidence de : Jacqueline DUPENLOUP, Maire.

Date de convocation :

8 décembre 2025

Date d'affichage :

8 décembre 2025

Etaient présents : Christophe CIRETTE, Marc CLERIN, Michel DONDA, Jacqueline DUPENLOUP, Julie HENRY, Jean-Luc PLUYAUD, Nicole ROCHE

Etaient absents : Annie BORDAS (excusée), Vincent DARVES-BLANC, Valérie LAUROT, Yannis NACEF (procuration à Jacqueline DUPENLOUP)

Secrétaire de séance : Marc CLERIN

OBJET :

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS
DES VILLARDS**

DELIBERATION N°2025-12-12-76

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DES VILLARDS

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le dossier de demande de subvention 2025 de l'association « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards ».

Cette association présente un exercice 2024-2025 déficitaire de 912,19 € et équilibre son budget prévisionnel 2025-2026 avec une ligne « subventions » de 1200 € au total.

Considérant que le compte administratif et le budget prévisionnel ont bien été fournis,
Considérant l'intérêt des actions de l'association, « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards » pour la commune de Saint-Alban-des-Villards.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des 7 votants (Jean-Luc Pluyaud ne prenant pas part au vote)

le versement à l'association « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards » d'une subvention de 300.00 €

Certifiée exécutoire par Jacqueline DUPENLOUP, Maire
Ont signé les membres présents

A Saint-Alban-des-Villards, le 12/12/2025
Pour extrait conforme, Le Maire

